CATALOGUE RAISONNÉ

DE

L'ŒUVRE DE LANGOT

GRAVEUR MELUNOIS,

PAR EUGÈNE GRÉSY,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.



MELUN,

H. MICHELIN, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE.

—

1858.

CATALOGUE RAISONNÉ

DE

L'ŒUVRE DE LANGOT,

GRAVEUR MELUNOIS.

D'après le témoignage de Basan, dans son *Dictionnaire des Graveurs*, François Langot naquit à Melun; mais en quelle année? c'est ce que nous n'avons pu découvrir en compulsant, aux archives de cette ville, les actes de baptême, qui sont incomplets pour la première moitié du XVII[e] siècle. Comme l'a judicieusement fait observer Nagler (1), Basan a dû confondre la date de la naissance de F. Ragot avec celle de F. Langot, car le biographe français se contente d'énoncer dans sa première édition que Langot gravait au XVII[e] siècle, et dans la seconde il fixe sa naissance à l'année 1641, précisément celle où Ragot est né à Bagnolet. Remarquons, en outre, que la mé-

(1) *Künstler Lexicon*.

prise de Basan va plus loin : selon lui, Langot a gravé beaucoup de copies d'après Rubens, et nous n'en avons jamais découvert une seule, tandis que ce fait s'applique à l'œuvre de Ragot. Ce sont ces confusions qui ont induit Füssly (2), biographe allemand, à présumer que Langot et Ragot n'étaient qu'un seul et même artiste; supposition inadmissible en comparant les pièces signées de chaque graveur et caractérisées par un fait tout différent.

Si l'on admettait la date de 1641 pour la naissance de Langot, il aurait publié dès l'âge de quinze ans un portrait de Christine de Suède, qui est une bonne copie de l'estampe de Nanteuil; or, une telle précocité de talent est trop extraordinaire pour ne pas faire croire à une erreur de biographie. Les quelques détails que nous pouvons donner sur la vie de notre artiste nous sont fournis par les inscriptions mêmes que portent ses estampes.

F. Langot vint étudier son art à Paris; nous avons lieu de croire que ce fut dans l'atelier de Pierre Landry, qui avait alors la vogue pour l'imagerie religieuse; les premiers essais de Langot reproduisent des sujets de ce genre, gravés tout à fait dans la manière du maître et édités à son adresse. Évidemment ces pièces ne donnent pas encore une haute idée du talent de notre artiste; on peut lui reprocher de la lourdeur et de la sécheresse; cependant Langot fit preuve d'une étonnante hardiesse de burin en entreprenant pour Landry deux estampes curieuses par leur dimension colossale. Ce sont des copies d'après

---

(2) *Allgmeines Kunstler Lexicon oder Kurse Nachricht*, 1779.

Van Dyck et Pietre de Cortone, composées de neuf feuilles d'assemblage et dont les figures sont grandes comme nature. L'exécution de pareilles pages exigeait une grande vigueur de travaux, de la correction dans le dessin et surtout une parfaite intelligence de l'effet. Langot n'a pas failli à sa tâche; on peut en juger par les deux épreuves que M. Ph. de Chennevières vient de découvrir dans l'église de Boulogne, près Paris (1), où elles remplissent encore la destination pour laquelle l'artiste les avait exécutées. Collées sur toile et tendues sur châssis, ces gigantesques estampes font illusion complète : on les prendrait pour de bonnes peintures en grisaille ou pour des cartons de maître; quoique exposées là depuis deux siècles, elles n'ont pas subi d'altération notable, grâce à la couche de vernis qui les protége.

Denis Godefroy, conseiller et historiographe du roi, chargea Langot, vers 1661, d'exécuter la gravure du portrait d'Étienne Chevalier, ministre des finances de Charles VII, d'après la peinture contemporaine de Jean Fouquet, qui était conservée dans le chœur de la collégiale de Melun, sa ville natale. Ce portrait, destiné à l'édition des Chroniques de Jean Chartier, accuse encore chez l'artiste une sécheresse de burin que motive, il

---

(1) Voir dans la *Revue de l'art chrétien,* IVe livraison, p. 170, l'intéressant article intitulé : *Imagerie d'église au* XVIIe *siècle*, que M. de Chennevières a publié à l'occasion de cette découverte. Le savant archéologue regrette que l'exemple de Langot ne soit pas suivi de nos jours par d'habiles graveurs en bois. Ce serait un moyen de populariser les chefs-d'œuvre des grands maîtres et de les mettre à la portée des pauvres églises de campagne.

est vrai, la roideur d'une peinture gothique; néanmoins Langot se corrigea par la suite de ce défaut, en s'appliquant à étudier la manière des plus célèbres maîtres allemands. Corneille Bloemaert fut son modèle favori. La pièce la plus capitale qu'il ait reproduite d'après ce maître est l'*Apparition du Christ à saint Ignace*, dont les travaux sont rendus tout à la fois avec une fidélité et une liberté si étonnantes, qu'on a peine à distinguer l'original de la copie.

Vers 1664, Langot avait déjà acquis un talent sûr de lui; il lui valut la commande de grandes pièces pour les têtes de thèses que l'on exécutait alors avec beaucoup de luxe. Un éditeur des plus en renom, Herman Weyen, le prit sous son patronage. Le burin de Langot se recommandait par une telle souplesse, qu'il réussissait également à pasticher les différentes manières de Claude Mellan, de Grégoire Huret, de Nolin et de Pierre Audran. Il paraît avoir gravé aussi, d'après ses propres compositions, des sujets pieux et des allégories; son dessin ne manque pas de noblesse et est empreint d'une certaine mélancolie qu'il semble avoir puisée dans l'école de Le Sueur; sa thèse en l'honneur de l'évêque La Fayette nous en offre un beau spécimen.

L'année de la mort de Langot n'est pas connue: l'estampe que nous supposons la dernière sortie de ses mains, celle qui décèle à la fois la pointe la plus légère, la plus brillante, et son talent le plus avancé, est un portrait de Léopold Ier, archiduc d'Autriche. Les quatre vers qui sont au bas font allusion à la paix de Nimègue, à laquelle l'empereur adhéra en 1679, ce qui nous porte à conjecturer que c'est vers cette époque que doit être placée la mort de Langot. Sa carrière artis-

tique aurait donc embrassé une période d'environ vingt-trois ans. Ses estampes sont devenues fort rares, et ce n'est qu'après plus de dix ans de recherches que nous sommes arrivé à inventorier vingt-deux pièces de son œuvre : treize sujets religieux, cinq thèses et quatre portraits. Nagler ne cite que quatre pièces de Langot, et néanmoins, sur les quatre, il y en a une qui nous paraît d'une attribution douteuse, c'est sa *Sainte Thérèse aux pieds du Sauveur*. M. Ch. Leblanc, dans son *Manuel de l'amateur d'estampes*, en signale deux de plus. Le Catalogue de l'abbé de Marolles nous apprend qu'il a possédé seize pièces de ce graveur, mais il n'en donne pas la description. Ce célèbre amateur, dans son *Livre des peintres et graveurs* en vers, cite deux fois François Langot, d'abord parmi les graveurs en taille douce, et, en outre, au nombre des graveurs d'armoiries. Le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque impériale possède une assez volumineuse collection de blasons gravés au XVII[e] siècle, que nous avons feuilletée sans pouvoir en trouver un seul signé du nom de Langot. Comme un des reproches les plus mérités par notre buriniste est d'avoir eu longtemps une allure indécise, de s'être trop complu à pasticher les maîtres de son temps, sans chercher à acquérir une originalité qui lui fût propre, nous nous abstiendrons de toute attribution douteuse. Son bagage artistique n'y gagnerait au surplus que quelques pièces presque sans valeur.

CATALOGUE DE L'ŒUVRE.

SUJETS RELIGIEUX.

1. *Saint Thomas*. Tête de 3/4 tournée à droite. Vu à mi-corps, l'apôtre tient d'une main le livre des saints Évangiles ouvert et de l'autre son attribut caractéristique : une lance à hampe de bois brut. A droite, sur l'épaisseur de la tablette, est inscrit le n° 5. On lit au bas : *S. Thoma.;* à gauche : *F. Langot fecit;* à droite : *Parisiis apud P. Landry, viâ Jacob.*

Dimension : H. 0,700. L. 0,485.

Tête d'un beau caractère et d'une grande noblesse; mais d'un dessin un peu rond et d'un modelé peu heureux. (Bibl. impér., Cabinet des Estampes et cabinet de M. de Baudicourt.)

2. *Saint Philippe*. Tète de 3/4 se détachant sur une draperie moirée et frangée. Le personnage, représenté à mi-corps, porte une croix triomphale à croisillons pommetés. Sur la marge du bas, on lit : *S. Philippe*, avec la même adresse d'éditeur que la pièce précédente. Sur l'épaisseur de la tablette à droite, on a ajouté : *Sub signo S. Francisci;* à gauche : *F. Langot fecit*, n° 7.

H. 0,700. L. 0,485.

Ces deux têtes d'expression font suite à une série des douze apôtres. Entièrement gravées au burin, elles paraissent avoir été exécutées pour servir d'études dans les académies de dessin, ou plutôt pour décorer les églises et les oratoires, comme l'a démontré M. de Chennevières ; ce qui confirme cette dernière destination, c'est que nous avons trouvé, collés sur toile, une série de

quatre autres apôtres gravés d'après les peintures de Watelé, dans la même dimension et avec l'adresse du même éditeur que les deux précédents; quoique traités du même faire, ils ne portent cependant pas la signature de Langot. Ce sont *Saint Simon*, *Saint Jacques le Mineur*, *Saint Mathias* et *Saint Matthieu*, ce dernier portant le nº 12.

3. *Le Christ au roseau*, d'après Ant. Van Dyck. Composition bien connue qui présente le divin Sauveur insulté par des soldats; les sept personnages reproduits de grandeur naturelle. Dans le champ de l'estampe, en bas à gauche, on lit sur un papyrus : *Anto. Vandick pinxit. Francis. Langot sculpt. / Parisiis apud Petrum Landry via Jacobœa / sub signo sancti Francisci de Sales cum priv. Regis* Pièces en neuf feuilles d'assemblage.

H. 2,170. L. 1,520.

Malgré sa dimension si extraordinaire, cette gravure conserve à distance une netteté brillante et produit tout l'effet désirable, grâce à l'emploi des tailles larges, nourries et continues. Le caractère des têtes est bien rendu et le dessin est très-satisfaisant. En 1856, dans une vente confiée à l'expertise de M. Defer, il en a passé une épreuve qui a été adjugée 35 fr. Elle était aussi collée sur toile, circonstance qui semble indiquer qu'elle a rempli la même destination que l'épreuve récemment découverte par M. de Chennevières dans l'église de Boulogne.

4. *L'Adoration des bergers*, d'après Pietre de Cortone. Composition de treize figures grandes comme nature. Deux bergers et une bergère viennent saluer dans l'étable le divin nouveau-né, qui gît dans la crèche, étendu sur la paille;

à sa gauche est assise la Vierge, derrière laquelle saint Joseph se tient debout, le bras appuyé sur la tête du bœuf. Au milieu des nuages, sept anges déroulent un long phylactère sur lequel est écrit : GLORIA IN EXCELSIS DEO ET IN TERR... MINIBUS BONE.... TATIS — SANCTÆ MARIÆ SIENN. Dans le champ de l'estampe, en bas à gauche, est un cartouche sur lequel on lit : *Petrus Berretinus Cortoniensis pinxit / Fran. Langot sculpt. /* et plus bas : *Parisiis apud Petr. Landry / sub signo sancti Francisci de Sales c. priv. Regis.* Pièce en neuf feuilles de même dimension que la précédente et destinée à lui faire pendant.

La seule épreuve connue est exposée dans l'église de Boulogne, près Paris ; cette page gigantesque ne le cède en rien à la précédente pour le mouvement et la hardiesse des tailles ; cependant elle paraît plus sourde de ton, ce qui peut tenir au parti pris dans l'original. Du reste, nous croyons que, pour tenter avec succès des reproductions de ce genre, il faudrait s'adresser aux maîtres les plus coloristes et choisir dans leurs œuvres celles où l'effet est très-accentué.

5. *Le Bénédicité*, ou Repas de la Sainte Famille. L'enfant Jésus tient à la main une jatte à panse gauderonnée et offre sa prière à Dieu le Père, qui apparaît dans les nuages, tenant un globe crucifère au milieu d'anges et de chérubins ; la Vierge joint les mains, saint Joseph les croise sur sa poitrine ; sur la table, couverte d'une nappe, on remarque entre autres ustensiles un verre en forme de calice. A terre sont déposés d'un côté un riche rafraîchissoir dans le style de la Renaissance, de l'autre une corbeille remplie de fruits. Dans le champ de l'estampe

est inscrite l'adresse de P. Landry ; sur la marge du bas on lit : *Non venit ministrari sed ministrare. Matth. cap.* 20. *v.* 28.; au-dessous, à droite : *F. Lango* (sic) *fecit.*

H. 0,650. L. 0,465.

Composition très-gracieuse et figures pleines de sentiment, mais de la sécheresse dans le burin et l'exécution un peu lourde. (Bibl. imp., Cab. des Est.)

6. *L'Ange gardien.* Sans toucher du pied la terre, un ange conduit par la main un jeune enfant auquel il montre le ciel inondé de lumière. Dans le lointain, plusieurs pèlerins guidés par leurs anges protecteurs se rendent à une église dont on aperçoit le clocher dans le fond à droite. Dans la marge du bas, à droite, on lit : *Langot fe. — Alexander Boudan ex. cum privil. Regis.;* au-dessous, dans un cartouche orné de coquilles, est inscrite cette prière : *Angele sancte Deo dilecte, etc.*

H. 0,390, (y compris le cartouche 0,436). L. 0,283.

Assez belle composition, qui paraît avoir été exécutée pour une confrérie ; mais on y remarque le défaut assez habituel de Langot : le ciel et les fonds sont traités lourdement. (Bibl. imp., Cab. des Estampes.)

7. *L'Adoration du Saint Sacrement.* Au milieu des nuages peuplés de chérubins, brille une amende mystique dans laquelle sont inscrits le Père éternel, la Colombe divine et l'Agneau sans tache, couché sur la croix. De cette victime symbolique s'échappent quatorze rayons, portant les noms des quatorze vertus qu'exige l'admission au banquet eucharistique ; ils ont pour support

un pied d'ostensoir richement sculpté et ornementé de têtes de chérubins. Sur la base de cette pièce d'orfévrerie est gravée cette inscription : *Lové soit le tres-Sainct Sacrement de l'autel.* Au-dessus, dans un médaillon formant nœud, on lit : *indulgence pleniere octroyée par le Pape Paul cinquiesme;* et plus bas, à droite : *F. Langot, f.* Dans la marge du bas est écrit : *Verbum supernum prodiens, nec patris linquens dexteram ad opus suum exiens, venit ad uitæ uesperam;* et au-dessus, à droite : *Herman Weyen, excud.*

H. 0,382. L. 0,290.

Cette pièce très-rare est gravée d'après une estampe originale de Claude Mellan, et pastichée dans sa manière à s'y méprendre, tant le copiste a su pratiquer avec adresse l'emploi des tailles rentrées, sans avoir recours aux contre-tailles. La Bibl. imp. possède quatre états de la planche de Mellan. Langot a copié le premier état, en ajoutant toutes les inscriptions pieuses qui ne se trouvent que dans le quatrième, et le passage latin que nous avons donné remplace douze vers français. Cette reproduction a dû être commandée par une confrérie. (Cabinet de l'auteur.)

8. *Sainte Marie Majeure.* Vierge à mi-corps, coiffée du dominical et tenant à la main gauche un mouchoir; sur ses genoux l'enfant Jésus, la tête ornée du nimbe crucifère, porte le livre des SS. Évangiles et élève la main droite pour bénir. Dans le champ de l'estampe, on lit en haut : M-P OV *(Mater theou).* Dans la marge du bas, l'inscription porte : *Deiparæ virginis effigies quæ summâ veneratione in basilicâ Liberianâ in exqviliis colitur;* au-dessous, un écu armorié avec cette dédicace : *A tres noble et tres vertueuse dame Marguerite*

Ranchin espouse de monsieur Vanel conseillier et secrétaire du Roy, etc... par son tres humble et tres obeissant serviteur Herman Weyen. Plus bas, à gauche, on lit : *à Paris, chez Herman Weyen, rue S. Jacques, à l'enseigne S Benoît;* à droite : *Langot, fecit.*

H. 0,570. L. 0,387.

Roideur de dessin et sécheresse de travail, qui ne peuvent être ici blâmées chez le graveur ; on doit plutôt lui savoir gré de la fidélité avec laquelle il a cherché à reproduire le type byzantin, à une époque où les artistes étaient généralement si dépourvus du sentiment archaïque.

On se rappelle que la Vierge Libérienne, ainsi appelée parce qu'elle était conservée dans la basilique fondée par saint Liber en 332, passait pour être l'œuvre du pinceau de saint Luc. Cette peinture était autrefois placée sur un fonds de lapis et entourée de pierres précieuses. C'est par erreur que M. de Chennevières a désigné cette pièce sous le titre de *Notre-Dame de la cathédrale de Livon,* chef-lieu de canton où nous ne croyons pas qu'il y ait jamais eu une cathédrale. Selon une autre tradition, la Vierge de Mégapisléon aurait été aussi sculptée de la propre main de saint Luc.

9. *La Sainte Famille visitée par sainte Élisabeth et saint Jean.* L'enfant Jésus remet à son jeune précurseur la banderole qui doit porter sa devise : *Ecce agnus Dei;* près d'eux est couché l'agneau symbolique. La pierre sur laquelle est assise la sainte Vierge porte cette inscription presque illisible : *Langot Fecit.;* dans la marge du bas on lit : *Ecce tu pulcher es, dilecte mi decorus. Canticorum*

cap. 2 ; au-dessous à gauche : *Herman Weyen excudit cum privilegie* (sic).

H. 0,300. L. 0,390.

Nous possédons deux états de cette planche :

1° Avec l'arbre et les fonds seulement mordus à l'eau forte, et sur le premier plan, à droite, l'adresse de *Hecquet, à l'image S. Maur, sur la place Cambray.*

2° Celui décrit.

10. *La Sainte Famille visitée par sainte Élisabeth et saint Jean*, d'après Th. Rombouts. Tandis que l'enfant Jésus joue avec une pomme sur les genoux de sa mère, la Vierge se penche vers le petit saint Jean pour lui retirer des mains la croix de roseau qui lui sert de symbole. Le jeune précurseur semble ne la céder qu'à regret à son divin maître, mais sainte Élisabeth, pieusement résignée, encourage son fils à la soumission. A droite une corbeille de fruits sert de repoussoir au paysage. Dans le champ de l'estampe, au bas, à gauche : *Langot fe.*, et au centre un écu armorié dans un ovale tressé de feuillages. On lit dans la marge du bas deux distiques latins : *Cede puer puero*, etc.; plus bas, à gauche : *Teodorius Rombauts pinxit*, et au milieu : *Herman Weyen excu.*

H. 0,280. L. 0,375.

Constatons deux états de cette planche :

1° Avant la signature de Langot et les armoiries. (Bibl. imp., œuvre de Rombouts.)

2° Celui décrit. (Portefeuille de l'auteur.)

Cette pièce, gravée dans la manière de Schelte de Bolswert, fait preuve d'une grande habileté de burin. Le style du dessin, la vigueur du coloris, la transparence des chairs et toutes les qualités qui distinguent l'école de Rubens y sont

heureusement rendus. Pierre de Balliu a donné une copie un peu réduite en sens inverse de cette estampe de Langot, mais en restant inférieur à son modèle. Les mêmes distiques s'y trouvent reproduits ainsi que les fautes dans le texte : *Teodorius Rombauts* (sic).

11. *Saint François d'Assise,* d'après le Guide. Le bienheureux stigmatisé est à genoux, à l'entrée d'une grotte ; il tient à la main une tête de mort, et devant lui dans le roc est planté un crucifix. Au milieu, dans la pénombre, est écrit : *Langot fe ;* dans la marge du bas on lit ce titre : *S. Franciscus,* et plus bas cette prière : *Confige timore tuo carnes meas, etc.;* au-dessous à gauche : *Guidus Renus Bononius Invent.;* à droite : *F. Langot fecit. — Herman Weyen excudit.*

Copie brillante et vigoureuse d'après l'estampe de Corneille Bloemaert, mais de la bizarrerie dans les tailles et une affectation trop marquée de moirer ses draperies dans les ombres.

12. *Sainte Thérèse aux pieds du Sauveur.* Pièce qui n'est pas autrement décrite par Füssly et Nagler, mais dont jusqu'ici nous ne connaissons pas d'épreuve signée. P. Rubens a peint sainte Thérèse aux pieds du Sauveur, le priant de délivrer des flammes du purgatoire l'âme de don Bernard Mendozy, que l'on voit sur le premier plan au milieu d'âmes en peine et auquel un ange tend la main pour le tirer de la gehenne (1). Il existe (Bibl. imp., Cab. des Est., collection des SAINTES) une gravure de ce tableau avec la mention : *Her-*

---

(1) L'original a été récemment vendu à Paris dans la collection Patureau.

man Weyen excudit.; plus bas on lit : *Sancta ergo et salubris est cogitation pro defunctis exorari, ut a peccatis solvantur. Machabeorum, cap.* 22. Nous croyons que c'est cette pièce anonyme que les biographes allemands ont attribuée à Langot; elle en rappelle bien le faire et offre le spécimen d'un burin énergique et brillant. Le nom de l'éditeur habituel et un verset de la Bible pris pour titre de l'estampe, comme dans plusieurs autres qui précèdent, nous semblent confirmer cette attribution.

Ce n'est, du reste, qu'un pastiche ; l'estampe originale est de S. de Bolswert.

H. 0,415. L. 0,330.

13. *L'Apparition du Christ à saint Ignace*, d'après une peinture d'Abraham Bloemaert qui était conservée dans l'église du couvent des Jésuites, à Bois-le-Duc. Le saint est représenté à genoux, les mains croisées sur la poitrine, devant le Christ, qui se présente à lui couronné d'épines et chargé de sa croix de crucifixion. Au-dessus rayonne dans une gloire céleste le Père éternel, environné d'anges et de chérubins et déroulant un phylactère sur lequel est figuré le portement de croix. A droite, sur le second plan, deux Pères Jésuites sont assis sous un arbre et se livrent à la lecture des livres saints en attendant le chef de leur ordre. On aperçoit à l'horizon Rome et le palais Saint-Ange. A gauche, sur une marche de pierre, on lit : *Langot Fe.*

Quoique copiée d'après l'estampe originale de Corn. Bloemaert, cette planche est du plus beau faire de Langot ; elle révèle jusqu'où pouvait aller la souplesse de son burin. Tous les travaux de Bloemaert sont rendus avec une telle finesse et une

telle puissance, qu'avec l'original et la copie sous les yeux, l'examen le plus minutieux n'y peut découvrir que de très-légères différences. Le 7 février dernier, à la vente d'estampes de la collection T***, de Paris, un œuvre de Corn. Bloemaert a passé pour complet grâce à l'estampe de Langot, dont on avait enlevé la signature au grattoir.

Nous possédons deux états bien différents de cette planche :

1° Celui décrit.

2° Le nom du graveur a été effacé et, par une supercherie qui n'est pas rare dans le commerce d'estampes, on a ajouté dans la marge du bas : *S. Vincent de Paul, fondateur des enfants trouvés./ à Paris, chez Jean, rue de Jean de Beauvais, n° 10;* au-dessous à gauche : *N. Zucarelli pinx.;* à droite : *Audran sculp.*

THÈSES ET SUJETS ALLÉGORIQUES.

14. *L'Adoration des bergers,* d'après Raphaël. Sous un portique d'architecture, la Vierge présente le sein à son divin enfant, qui est couché dans un berceau d'osier ; derrière, est assis saint Joseph, tandis que deux anges debout jouent de la mandoline. A droite, cinq bergers et deux bergères se prosternent pour adorer le Messie nouveau-né. Sur le fût d'une colonne, à droite, est gravé : RAPHAEL·D'URBAIN PINXIT; sur le premier plan, on lit : *Langot sculp.*, et à droite : *Alex. Boudan ex.;* dans la marge du bas : *Infanti Deo.*

H. 0,410. L. 0,331.

Production d'un burin dur dans les contours et

pesant dans les détails. Cette copie d'une estampe de C. Bloemaert fait peu d'honneur à Langot, qui l'a exécutée en 1662 pour une thèse de Jean Levieulx, de Paris, dédiée à l'enfant Jésus (Bibl. Sainte-Geneviève, T. W. 915, thèse XIVe). Nagler croit l'original plutôt de Schiavone que de Raphaël; son opinion paraît fondée, malgré la signature figurée par le graveur, car les têtes n'ont pas le type raphaélesque.

15. *Allégorie en l'honneur de Pierre Seguin, abbé de Saint-Etienne de Fémy.* Quatre figures emblématiques, vêtues de manteaux fleurdelisés, élèvent le Temple de mémoire; l'une gâche le plâtre dans une auge, tandis que la Justice, caractérisée par les balances et le glaive, soutient un aplomb à côté de la Force qui dresse un fût de colonne; la quatrième figure apporte une clef de voûte, sculptée aux armes de Pierre Seguin, tandis que du ciel descendent deux génies apportant une couronne et un cartouche décoré du même blason : d'argent au chevron de gueules chargé d'une ombre de soleil accompagné en chef de deux roses de gueules et en pointe d'un roc de même. En bas à droite on lit : *F. Langot f.*; dans la marge du bas est écrit : *Nobilissimo clarissimoque viro Domino D / Petro Seguin / abbatis S. Stephani Fidemiensis meritissimo.*

H. 0,308. L. 0,394.

Estampe assez riche de composition, mais dont tous les détails sont pesamment étudiés; elle fut gravée, en 1662, pour Nicolas Messier, Parisien (Bibl. Sainte-Geneviève, W. 915, thèse XXVIIIe).

16. *Allégorie en l'honneur d'Antoine Vallot*, premier médecin du Roi, et de plusieurs autres. A gauche, sur le premier plan, trois figures emblé-

matiques qui nous paraissent être l'Étude, la Science et la Renommée ; la première, assise près d'un petit génie qui fait mouvoir une sphère, soutient un tableau sur lequel elle trace au compas des figures géométriques. Derrière elle, la Science, couronnée de lauriers, tient un sceptre d'une main et de l'autre s'appuie sur une table chargée de livres, tandis que la troisième figure leur indique du doigt une étoile qui resplendit au-dessus de la plus haute montagne ; sur le second plan, trois vieillards disposent un sextant comme pour mesurer la hauteur de cet astre. Sur le tapis qui recouvre la table sont brodées les armoiries d'un président au Parlement qui écartèle de de Thou et de la Chastre. Dans le champ de l'estampe, au bas à droite, on lit : *F. Langot Fe.*

H. 0,348. L. 0,436.

Nous connaissons trois états de cette planche :

1° Celui décrit (portefeuille de l'auteur).

2° Avec d'autres armoiries : de gueules à deux bourdons d'argent passés en sautoir et accompagnés en chef de deux larmes et en pointe d'un croissant de même métal (cabinet de M. Th. de Baudicourt).

3° Sur la tablette soutenue par l'Étude, à la place des figures géométriques, les armes d'Antoine Vallot, premier médecin ordinaire du Roi : d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe de trois glands liés d'argent. Les armoiries précédentes sont effacées et remplacées par un fourneau de chimiste ; sur la table diminuée de hauteur sont étalés des instruments de chirurgie ; sur le second plan, on a substitué au sextant, dont la trace n'a pas entièrement disparu, une plante exotique venue en caisse. Ce dernier remaniement de la planche a

été fait vers 1664, ainsi que l'indique la date de la thèse soutenue par Fr. Vezou, Parisien (Bibl. Sainte-Geneviève, T. W. 914, thèse XXIIe).

17. *Allégorie mythologique* en l'honneur de la famille d'Amalry. D'un côté Mars casqué tenant les foudres de la guerre, de l'autre Minerve ayant à ses pieds l'oiseau qui lui est consacré, se réunissent pour élever les palmes qui servent de supports à un écu d'azur à la fasce d'or, au chef cousu d'argent chargé d'une feuille de scie et de trois étoiles de sable, accompagnée en pointe d'un puits d'argent maçonné de sable ; le tout timbré d'un chapeau à trois rangs de houppes. Nous croyons que ce sont les armes de l'évêque Ranchin d'Amalry. Derrière, se prolonge une grande galerie terminée par un portique que surmontent des trophées. Dans le champ de l'estampe, en bas à droite, on lit : *F. Langot F.*

H. 0,288. L. 0,372.

Les deux grandes figures allégoriques sont copiées d'après Grégoire Huret ; on les retrouve dans une thèse que ce dernier a gravée en l'honneur de Laporte de la Meilleraye, grand-maître de l'artillerie, et dont le fond représente l'intérieur de l'Arsenal. Ici Langot a tout à fait imité la manière de Huret (portefeuille de l'auteur).

18. *Allégorie en l'honneur de François de la Fayette.* Deux figures emblématiques, la Science et Minerve, tiennent une couronne de lauriers qu'elles déposent au pied d'un autel sur lequel repose un médaillon aux armes de François de la Fayette, évêque de Limoges : de gueules à la bande d'or et à la bordure de vair, timbré d'une couronne de comte, accosté de la mitre et de la crosse, et surmonté du chapeau à cinq rangs de

houppes. L'écu est soutenu par la Gloire et par la Renommée qui terrasse à ses pieds l'Envie personnifiée. A gauche, dans le champ de l'estampe, on lit : *Langot Fecit.*

H. 0,460. L. 0,390.

Une des belles planches du maître, réunissant la noblesse du style à l'élégance de la forme et traitée d'un burin large et moelleux (portefeuille de l'auteur).

PORTRAITS.

19. *Christine, reine de Suède*, d'après Sébastien Bourdon. Médaillon ovale, entouré d'un double filet dans un carré. Tête de 3/4 tournée à gauche. Les armes de Suède occupent le centre de la marge inférieure et coupent en deux l'inscription suivante : *Christine Reyne de / Suède (des Goths et Vandales / etc. fille unique et heri / tier du grand Gustave Adolphe, / et de Marie Eleonore de B / randebourg : nasquit à Stokolm / l'an* 1626 *et vie* (sic) *a presa / nt catholicque.* Plus bas : *Lamotte ex. et / cevant* (sic) *chez Langot.*

H. 0,172. L. 0,134.

Nous connaissons deux états de cette planche :

1° Celui décrit (Bibl. imp., Cab. des Est. Collection Debure).

2° Avec tresse en feuillages pour encadrement, au lieu du double filet, et dans la marge du bas, à gauche, est ajoutée la date : 1656 ; c'est une copie renversée de la gravure de Nanteuil exécutée en 1654. Le travail du copiste est évidemment moins brillant que celui de l'original et même lourd ; mais, en changeant le profil de côté, Langot a voulu faire preuve d'exactitude ; il a ajouté une large tache de naissance près de

l'aileron gauche du nez. C'est une particularité physique qui a été omise dans les signalements que nous ont laissés, de la reine Christine, deux contemporains : Henri de Guise et le voyageur Misson (1).

20. *Regnauldin (Claude)*, sieur de Bereu, Lisle Vallon, conseiller d'État et procureur général du Roi au grand Conseil. Tête de 3/4 tournée à droite. Dans la marge du bas, on lit ces quatre vers : *Si le graueur dessus le cuiure / Pouuoit de la vertu buriner quelque traict ; / Cet illustre portraict que tu uois dans ce livre / Seroit sans doute son portraict*. A droite : *Langot fec.*

H. 0,139. L. 0,100.

Copie réduite et renversée du portrait gravé par Nanteuil en 1658, et déjà recommandable par une grande exactitude de dessin ; de la finesse dans la tête, mais un peu de lourdeur dans les draperies.

21. *Chevalier (Étienne)*, trésorier de France. Tête de 3/4 tournée à droite ; buste vêtu d'une houppelande fourrée, avec le chaperon de satin noir rejeté sur l'épaule gauche. Dans le fond, à gauche, un médaillon ovale encadre les armes du personnage : un écu de gueules à la licorne couchée d'argent au chef cousu d'azur chargé de trois anneaux d'or, timbré d'un casque de profil avec lambrequins pour supports ; autour, une banderole flottante, sur laquelle on lit cette devise tirée de l'Écriture : *EXALTABITVR SICVT VNICORNIS CORNV MEVM*. Dans la marge du bas est

(1) Voir la *Revue universelle des arts*, IVe volume, p. 504-506.

écrit : *ESTIENNE CHEVALIER, Seigneur du Vignau, du Plessis-le-Conte et autres lieux, Conseiller et Secrétaire des commandements des Roys CHARLES VII et LOVIS XI et leur Ambassadeur en Angleterre et en Italie, Décédé le 3 septembre* 1474. Et au-dessous, à droite : *Langot sculpt.*

H. 0,220. L. 0,160.

Nous connaissons deux états de la planche :

1° Avec texte derrière.

2° Épreuve sur papier blanc. Ce portrait est tiré du célèbre diptyque peint par Jean Fouquet, lequel était autrefois conservé, comme *ex voto*, dans la collégiale de Notre-Dame de Melun. Dans une *Dissertation sur les prétendues amours d'Agnès Sorel et d'Étienne Chevalier*, nous avons tenté, en 1845, de donner une restitution de cette curieuse peinture d'après divers documents épars ; c'est à M. le comte de Laborde que l'on doit depuis d'avoir reconnu l'original à Francfort dans le cabinet de M. Georges Brentano-Laroche. La copie de Langot est fidèle et rend bien l'expression mystique du personnage en prière ; nous en avons acquis la preuve en la comparant avec une photographie de cette peinture que M. Vallet de Viriville a eu l'obligeance de nous communiquer. Jean Fouquet a répété la même portraicture sur une miniature dont il a enrichi les *Histoires des nobles malheureux*, par Boccace (1).

L'estampe de Langot a été reproduite format in-8° par un graveur anglais, W. Richardson.

---

(1) Manuscrit conservé à la Bibl. de Munich, n° 38 de la réserve ; C.F. avec la gravure publiée par M. Vallet de Viriville dans le journal l'*Illustration* du 3 mai 1856.

22. *L'archiduc Léopold Ier*, empereur des Romains, roi de Germanie, de Hongrie et de Bohême. Médaillon ovale dans une planche carrée. Tête de 3/4 tournée à gauche. Ce personnage en armure, vu à mi-jambes, porte avec l'écharpe le rabat de dentelle et les insignes de l'ordre Teutonique. De la main droite il tient le bâton de commandement; il a le poing gauche appuyé sur la hanche. L'encadrement se compose d'une tresse de lauriers enroulée de rubans et surmontée d'une banderole flottante, sur laquelle on lit : *LE PORTRAICT DE LARCHIDVC LEOPOLD.* Sur la marge du bas sont inscrits ces quatre vers : *Le bruit de son Renom remplit toute la Terre, / Nos plus fameux guerriers admirent ses beaux faits / Et quoy que sa valeur ne presche que la guerre / L'interest du public luy fait faire la paix.* Plus bas, à gauche, on lit : *Langot fecit cum Privilegio.*

H. 0,296. L. 0,248.

Beau portrait, remarquable par la noblesse de la pose, la finesse de la tête et l'ampleur avec laquelle sont traités les accessoires. L'une des plus brillantes productions de notre graveur et dans sa dernière manière, comme l'*Apparition du Christ à saint Ignace*. (Portefeuille de l'auteur.)

